

CERTIFICAT**RÉSULTAT OFFICIEL DE L'ÉLECTION PARTIELLE
AU POSTE DE MAIRE ET CONSEILLER DE LA VILLE
ARRONDISSEMENT DE SAINT-LÉONARD
DIMANCHE 21 SEPTEMBRE 2008**

Je soussigné, Yves Saindon, greffier et président d'élection de la Ville de Montréal, certifie qu'à l'issue du recensement des votes, le résultat officiel de l'élection partielle tenue ce jour conformément à la loi, afin de combler la vacance au poste de maire et conseiller de la ville de l'arrondissement de Saint-Léonard, se répartit comme suit :

Candidats	Votes valides en faveur de	% Votes valides
Michel BISSONNET ÉQUIPE TREMBLAY/UNION MONTRÉAL	11 450	94,32%
Livio DI CELMO PROJET MONTRÉAL	308	2,54%
Mélina MAIORANO VISION MONTRÉAL	271	2,23%
David MALLOZZI	110	0,91%
Total - Votes valides	12 139	100%

Majorité en faveur de Michel BISSONNET : 11 142 voix

Bulletins rejetés : 154

Suffrage exprimé : sur les 48 586 inscrits sur la liste électorale, 12 293 électeurs ont exercé leur droit de vote lors de cette élection partielle, soit un taux de participation de 25,3%.

Fait à Montréal, ce dimanche, 21^e jour de septembre 2008



signature

Yves Saindon, avocat
Président d'élection